



Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique

Ref.: SCBD/STTM/RH/GTI/VA/54650

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES

**22 Mai
2006**



RÉALISONS L'OBJECTIF DE 2010!

Le 1^{er} mai 2006

NOTIFICATION

Objet: Nomination des correspondants nationaux en matière de taxonomie et termes de référence pour de tels correspondants nationaux

Madame/Monsieur,

Comme vous le savez probablement, la Conférence des Parties à la Convention (COP) a lancé une Initiative taxonomique mondiale, laquelle doit être considérée comme un thème inter-sectoriel pour tous les programmes de travail de la Convention. Lors de sa huitième réunion en mars 2006, la Conférence des Parties (COP) a passé en revue le programme de travail de l'Initiative taxonomique mondiale et a adopté la décision VIII/3 qui invite à une mise en œuvre du programme de travail plus poussée. Toujours dans cette même décision, au paragraphe 9, la COP a demandé aux pays parties à la Convention et aux autres gouvernements de bien vouloir établir un mécanisme pour la nomination de correspondants nationaux en matière de taxonomie pour pouvoir mieux contribuer à la mise en œuvre du programme de travail sur le plan national (décision VIII/3, paragraphe 9a).

J'invite donc les Parties à la Convention et autres gouvernements, qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir soumettre au Secrétariat leur nomination pour un correspondant national en matière de taxonomie, dans les meilleurs délais, mais **pas plus tard que le 30 septembre 2006**. La liste mise à jour des correspondants nationaux en matière de taxonomie est disponible sur le site web de la Convention à l'adresse suivante : <http://www.biodiv.org/doc/lists/nfp-gti.pdf>

Même si les Parties à la Convention déterminent les responsabilités spécifiques des correspondants nationaux, les correspondants nationaux en matière de taxonomie pourraient, entre autres, avoir les responsabilités suivantes :

- Développer des relations privilégiées et faciliter l'échange d'informations pour permettre la mise en œuvre de l'Initiative taxonomique mondiale à l'échelon national ;
- Répondre aux invitations de la COP et du Secrétariat pour les invitations à contribuer, à fournir des commentaires ou des avis sur les sujets qui touchent à la taxonomie;

À l'attention des correspondants nationaux de la CDB
Copie aux chefs des délégations qui ont participé à COP-8



United Nations
Environment
Programme

Tel: (514) 288.22.20
Fax: (514) 288.65.88

website: www.biodiv.org
courriel: secretariat@biodiv.org

Centre de Commerce Mondial
413 Saint-Jacques Street, Suite 800
Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9

- Collaborer et échanger avec d'autres correspondants nationaux de la Convention pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative taxonomique mondiale aux niveaux national, régional et global ;
- Collaborer avec d'autres correspondants nationaux de la Convention et avec les correspondants nationaux des autres conventions qui traitent aussi de la biodiversité pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative taxonomique mondiale au niveau national.

Je vous remercie d'avance de votre aimable coopération dans ce dossier et je souhaite compter sur votre habituel soutien envers le travail de la Convention.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Ahmed Djoghlaïf
Secrétaire exécutif